Les formations OS1

Améliorer la qualité de vie de chacun au quotidien

Mieux connaître les mesures de protection juridique

Référence	**OS131**
Lieu	Intra : sur site
Durée	**1 jour**
Coût	**1 200 € (tarif adhérent) / groupe** (hors frais de déplacement et d'hébergement) Une majoration de + 20 % s'applique au tarif des non adhérents.
Groupe	15 personnes maximum

PUBLIC
Parents, bénévoles

PRÉREQUIS
Aucun

OBJECTIFS
- Identifier les principales caractéristiques des mesures de protection juridique existantes s'appliquant à un majeur protégé
- Appréhender les changements de statut juridique d'une personne devenant majeur protégé
- Identifier la place de la personne concernée en fonction de sa mesure de protection

CONTENU
- **L'étude de la recevabilité d'une requête aux fins d'ouverture d'une mesure de protection**
  - Pour qui envisager une mesure de protection ? Qui peut demander une mesure de protection ? Qui peut être désigné tuteur ou curateur d'un majeur protégé ?
  - L'implication et la place de la personne concernée par la mesure de protection
- **Le choix du régime de protection**
  - Présentation des 3 régimes de protection existant : étendue, portée, procédure de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation :
    - La sauvegarde de justice, la curatelle, la tutelle
- **La notion de majeur protégé en droit français**
  - Les mesures de protection juridique existantes et leurs conséquences au quotidien dans la vie des personnes concernées et de leurs proches
- **Le rôle des différentes parties prenantes à la mesure de protection**

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Apports théoriques, exposés, échanges, études de cas, exemples

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- En début de formation : Tour de table
- En cours de formation : QCM et/ou Quizz
- A l'issue de la formation : Questionnaire d'auto-évaluation des acquis par participant au regard des objectifs définis du programme
- 3 à 6 mois après la formation : Questionnaire d'impact